

PLAN et PROGRAMME DE FORMATION B – REMC(date mise à jour 01/01/2025)

INTITULE DE L'ACTION:

- Préparation à l'Examen du Permis de Conduire B

OBJECTIFS

- La formation suivie va permettre au salarié de faciliter ses déplacements et de s'adapter au développement et aux mutations dans le monde du travail.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir au moins 16 ans (15 ans en Conduite Accompagnée)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir une Pièce d'Identité Valide
- Satisfaire à l'Evaluation Théorique (+ de 25 ans) -Test type Assr2
- Avoir l'ASSR 2 (Pour les moins de 25 ans)
- JDC (Journée d Appel à la défense pour les candidats âgés entre 17 et 25 ans ou Convocation ou Exemption

INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignements de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES

Méthodes :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.
- Affirmative (dire), Interrogative (dire et faire dire), Démonstrative (faire, faire-faire), et Expérientielle (laisser faire et corriger)

Moyens et outils :

THEORIE :

- Salle de cours équipées de moyens informatiques/ vidéo-projection/Paperboard/stylos + feuille
- Formation à Distance Pack web (lien + mot de passe)
- Outils pédagogiques et réglementaires (livre de code, livret d'apprentissage, livret d'auto évaluation, fiche de suivi de formation)

PRATIQUE

- Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Écoute pédagogique (un élève conduit et un autre monte à l'arrière pour écouter, comprendre et établir une critique constructive)

EFFECTIFS

- 1 Élève par véhicule / un autre derrière en écoute pédagogique

HORAIRES ET CONTACT

- Affichés sur la vitrine, sur le site et par téléphone, fiches de renseignements

DUREE

- Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)
- minimum 13 heures obligatoire (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 3 mois après un minimum de 7h de conduite)

MODALITES D'INSCRIPTION :

- Demande par mail ou via le Site internet
- Par téléphone
- Au bureau (adresse bas de page)

DELAIS D'ACCES

- Immédiat après évaluation
- Calendrier de formation individualisé et personnalisée
- Accès en continu

PROGRAMME (Arrêté du 13/05/2013 Référentiel Mobilité REMC)

1. MAITRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
 2. APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales
 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
 4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
- Pour plus de détails, voir Plan National de Formation REMC

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation au permis B - Livret d'auto-évaluation
- Fiche de suivi de formation individuelle physique ou numérisée

MODALITES D'EVALUATION

A l'entrée : Évaluation de départ obligatoire-l'arrêté de 5 mars 1991 et étendu par le **décret** 2000-1335 du 26/12/2000

Formative : Pendant la formation : voir livret d'apprentissage, validation de chaque étape pour passer à l'étape suivante

Sommative : Fin de formation , Examen du Permis

CERTIFICAT VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

COUT PEDAGOGIQUE

- Un devis sera établi suite à l'évaluation de départ

CONTRAT DE FORMATION

- Une Convention de formation signée par les deux parties

SERVICE ANNEXES

- Restauration à proximité immédiate
- Hébergement (Néant)
- Transport (à proximité immédiate Bus 210,120, RER A Brys/Marne)Service Bancaire à proximité immédiate

ACCESSIBILITE (HANDICAP)

Vous avez un handicap, notre référent handicap est à votre écoute pour vous aider à réaliser votre projet. En cas d'impossibilité il vous orientera vers des Confrères ou conseillers spécialisés.

Auto-Ecole des Bords de Marne – 9 Grande rue Charles de Gaulle - Bry-sur-Marne
Tél: 01.49.83.93.91 Email : aebdm94@gmail.com

Organisme de Formation enregistré à la DIRECCTE Ile-de-France sous le numéro 11 94 056 55 94 - (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

DOCUMENT SIPONIBLE AU BUREAU SUR DEMANDE ou sur autoecole-bordsdemarne.fr